POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE BOUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 six mois-14 un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposéss avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à P MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, 20, rue de la Banc Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigne publication des annonces de MM. HAVAS LAFFI et Ce pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 3 DÉCEMBRE 1868.

Bulletin politique.

Il y a eu jeudi, à Paris, une grande manifestation... de sergents de ville et de chassepots. Dès le point du jour, par ordre de M. le maréchal Canrobert, toules les troupes avaient été consignées dans leurs casernes; les garnisons des villes voisines avaient pour l'ordre de se tenir voisines avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes au départ; à Vincennes, les trains d'artillerie étaient attelés; M. Pietri avait convoqué le ban et l'arrière-ban des ser-gents de ville, et des gardes de Paris et il les avait massés sur les boulevards extérieurs, notamment près du cimetière Montmartre. Tout était prêt enfin pour écraser l'émeute qui, paraît-il, avait donné ndez-vous au ministère pour ce jour-

Pendant toute la journée on se tint sur le qui-vive. Les chefs interrogeaient anxieusement tous les points de l'horizon attendant l'émeute avec l'émotion bien naturelle aux gens qui vont sauver la pa-trie et la société. Hélas! les heures succédèrent aux heures, midi vint et l'hydre de l'anarchie ne parut pas. De temps en temps, les sergents de ville postés dans le tière arrêtaient un citoyen qui s'en allait isolément déposer une cour la tombe d'un mort suspect; ou bien ceux du dehors mettaient la main sur quelque ivrogne en goguette, sur quelque gamin dont la figure narquoise semblait provo-quer les défenseurs de l'ordre. On quer les défenseurs de l'ordre. Or arrêta ainsi environ 80 personnes qui fu rent considérées comme l'avant-garde de l'insurrection. Enfin, à une heure, le cimetière étant fermé, on put croire qu'il allait y avoir quelque chose. Un millier de sergents de ville et de gardes de Paris étaient réunis sur le même point; non loin de là, trois ou quatre cents curieux les contemplaient avec étonnement, fort intrigués d'un pareil déploiement de forces, et attendant ce qui allait se passer On s'observa ainsi de part et d'autre jusqu'à la tombée de la nuit; puis, l'heure du dîner étant venue, les bourgeois s'en

allerent chez eux et les agents durent être fort ahuris de la pose qu'ils ve-naient d'exécuter. Dans les casernes, on dessella les chevaux, on mit bas les sacs; les troupes qu'on avait placées derrière le cimetière et dans l'ancienne maison de détention de Clichy, rentrèrent à leurs quartiers et il se fit un grand calme.... dans tous les esprits.

La mise en scène de cette journée mé-

morable prouverait-elle que quelqu'un sit morable product.

songé à attaquer l'Empire?

J. Resoux.

Un mot sur la liberté de l'ensei gnement supérieur

Sous ce titre, M. le baron Duroy de Bruignac vient de publier une petite bro-chure qui joint à la clarté et à la concision l'intérêt de l'actualité.

Quel est le Français qui ne connaît ses devoirs envers l'Etat ? Mais quel est celui qui connaît ses droits ? Aujourd'hui M. Duroy de Bruignac vient

de nous rappeler un des droits auxquels nous devons attacher la plus grande importance : c'est la liberté de l'enseigneportance : c'est la interte de l'enseigne-ment supérieur. Disons de suite avant d'analyser ce travail que la liberté de l'enseignement supérieur est réclamée par tout le monde. Les jeunes gens la deman-dent comme les pères de familles, tous les chrétiens y attachent le même prix. Cette liberté n'est pas seulement un intérêt de religion, elle est un droit de chacun et de tous, une des premières prérogatives de l'homme et de la famille.

L'homme quand il est obligé de confier ses intérêts a le droit de ti juver quelqu'un que le venin de certaines doctrines ne lui rende pas suspect. Or, si par le fait de l'Etat, un tel homme devient trop rare,

l'Etat entrave le droit du particulier.

Mais laissons parler M. le baron Duroy:

√ Veriai-je avec confiance à mon chevet, nous dit l'écrivain, le médecin qui nie mon àme, qui ne reconnaît en moi que pure matière automatique, jeu du hasard, sans destinée, anéantie par la mort? Quel devoir, quel motif sensé le portera à respecter cet homme-plante?

Vraiment, si quelque intérêt de la science, si la seule curiosité l'engage à experimenter sur « l'être vi » qu'il me croit, je ne vois guère qu'il soit à blamer à son point de vue matérialiste; pour un pea, aurais à le remercier de irancher plus tôt la triste vie où les maux l'emporient trop souvent sur le bonheur! Quelque bon et honnête qu'il soit, peut-il me donner les mêmes soins que s'il voit en moi l'âme sublime, couvre de Diau, à destinée immortelle!

Le droit de la famille est admis par nos lois puisque malgré les répugnances de l'E-tat, nous avons la liberté de l'enseignement primaire et secondaire. Et si nous avons cette liberté, il faut bien avouer que l'Etat, jaloux de toute influence indépendante, ne l'a reconnue qu'en présence d'un droit.

Mais alors pourquoi l'enseignement su-périeur n'est-il pas libre également? pourquoi scinder l'exercice d'un droit? y a-t-il une seule raison pour distinguer entre telle partie de l'enseignemen. et telle autre ?

Deux considérations se présentent ici Le droit de la famille sur l'enseignement cesse-t-il à un certain moment?

Le bien de la société exige-t-il de me

nopoliser l'enseignement supérieur aux mains de l'Etat ?

Nous répondrons que nos lois ne tendent pas suspendre l'action de la fa-mille à l'époque de la majorité; elles se bo, lent à préciser la transformation de son caractère. Or, quand la sollicitude paternelle ne peut plus imposer une voie, elle peut encore la conseiller, elle a le droit de l'offrir. Donc, l'action de la famille ne cesse pas à un certain moment. De plus, si par des raisons que jonéen-minerai pas ici, l'Etat monopolise entre ses mains l'enseignement, l'Etat doit à la famille l'enseignement que celle-ci lui demande.

Mais admettons que la amille cesse d'avoir autorité, cela ne change pas la question, puisque le jeune homme devenu son maître a droit d'obtenir l'enseignement qu'il préfère.

Le bien de la société exige-t-il de monopoliser l'enseignement supérieur aux mains de l'Etat ?

La société a le droit de surveiller et de diriger l'enseignement supérieur autant que l'exige sa sécurité et les devoirs qu'elle a envers les individus. Mais s'il y a un droit, il y a une limite à ce droit.

a un droit, il y a une limite à ce droit.

« Pourrait-on exiger de la société de permettre un enseignement qui saperait ses lois exsentielles? qui, par exemple, interait toute liberté et par suite toute tresponsabilité individuelle, prouvant ainsi, par une logique impérieuse alors même qu'elle serait violée, que toute loi est stupide, toute punition inique, et ramenant forcément la société au plus bas degré de l'état sauvage ? Non, la société ne doit pas tolérer de pareilles choses, ou elle manquerait à son devoir le plus sacré, elle se nierait e elle-même.

« Que si l'Etat, en prenant contre l'euseignement des précautions nécessaires de sécurité, venait à froisser quelque intérêt particulier, pourrait-on l'en bianer? Lia liberté individuelle doit cèder devant le droit de tous. Mais quoi pouvons-nous appeler cela liberté? C'est la licence, qui n'a pes plus de droits que l'injustice.

« Toutefois, rémarquons-le, ce contrôle

la licence, qui n'a pes plus de droits que l'injustice.

« Toutefois, remarquons-le, ce contrôle que l'Etat peut et doit exercer sur l'enseignement, par droit de légitime défense pour ainsi diré, ne démande pas autre chose que la surveillance. Il ne motive aucuhement que l'Etat donne lui-même l'enseignement, bien moins encore qu'il la monopolise. Il n'exige même en rien que l'Etat soit seul juge des capacités. »

« Par conséquent, la protection de la

« Par conséquent, la protection de la société n'a pas lieu de limiter la liberté complète de l'enseignement par le monopole de qui que ce soit. »

DAVID CHR STILN.

Nore recevons la lettre suivante :

« Roubaix, 4 décembre 1868.

« Roubaix, 4 décembre 1868.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre
excellent article sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Comme vous, je
crois que cette liberté si précieuse et trop
longtemps altendue nous sera enfin donnée. Des pétitions nombreuses et couvertes
de signatures témoigneront, je n'en doute
pas, des sympathies unanimes de la
France pour cette question si pleine d'importance.

est un point cependant sur lequel,

M. le rédacteur, nous ne nous accordons pas. Dans la chaleur de la composition, vous avez permis à votre plume un écart qui me paralt un peu risqué. — D'après vous, ou du moins d'après votre article, notre pays, au point de vue, des hantes études, ne viendrait qu'en 8º ligne. Je suis bien, sir qu'en enregistrant cet avau, vous vous vous étes senti cruellement blessé dans votre orgueil national. Pour ma part je ne saurais accepter en silence un aveu aussi humiliant; je sens le besoin de centester sinon de protesser. A juger par les productions si riches, si brillantes, si variées des œuvres de l'esprit dans tous les genres, j'avais pensé jusque-la que la France, sous le rapport de l'instruction, pouvait prétendre, sans trop d'injustice, à l'une des premières places, Me serais-je trompé ? Notez bien, M. le rédacteur, que je ne viens pas entamer une polémique à fond sur ce chapitre: je n'en ai pas le loisir. Dans tous les cas, mon observation ne peut en rien infirmer votre thèse. Et en effet, si comme j'aime à le penser, au point de vue des hautes études, notre pays occupe un des premiers rangs, la liberté de l'enseignement supérieur ne pourrait que contribuer à lui conserver cette place d'honneur. Au contraire, si vraiment la France est à la place que veus lui assignez dans votre artic e, cette liberté que nous réclamons avec tant de droit sera bien certainement le meilleur moyen pour elle de soriir de cette position humiliante, pour arriver là où vous et moi nous voudrions la voir en teut et tou-jours.

Agréez, etc. • UN DE VOS ABONNÉS. »

LA FABRICATION DE LA FONTE DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

Il résulte d'un rapport adressé à M. le préfet du Nord que pendant les ainnées 1865, 1866 et 1867 la production de la fonte dans ce département n'a cessé de diminuer avec une rapidité accélérée. Nous allons citer des chiffres qui permetent de mesurer l'intensité du mal, Il n'y a pas à répliquer à de pareils documents; on les publie et on laisse au peuple le soin de juger si un gouvernement, dont les fautes ont amené une situation si grave, peut vraiment se targuer de nous conduire vers « des destinées meilleures. La production de la fonte dans le département du Nord a été, en 1865, de 2,200,000 quintaux métriques.

En 1866 de 1,369,000 quintaux métriques.

FEMILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

ри 6 ресемвие 1868.

_ 3 _ L'ORAGE

Suite — Voir le Journal de Roubaix du 3 Décembre.

Depuis qu'il avait été question de Fredéric, Lisbeth avait quelque peu perdu de sa faconde et de sa liberté d'esprit; Mina craignait de s'attarder longtemps, et d'être ensuite questionnée, réprimandée par son père. Toutes deux regagnerent iristement la maison paternelle, sans avoir pu se donner des motifs d'espèrer, sans s'être même promis de se revoir, car elles auraient craint par là d'exciter davantage encore l'animosité des deux pères.

Ainsi les jours passaient, l'été s'envo-lait, l'hiver était venu, et cette aigre et violente rancune ne faiblissait ni ne s'ef-façait point.

violente rancune ne labrisseu.

façait point.

Triste fut donc l'biver pour les familles désunies; tristes les fêtes de Noël, d'ordinaire si pieusement, si joyeusement célèbrées en Alsace, où la bûche colossale pétille dans l'âtre; où les branches vertès du sapin traditionnel s'émaillent le

soir, de la flamme d'or des bougies; où de nombreux présent s'échangent; où le vin de l'amitié se boit au foyer de famille, en l'honneur des amis présents, et surtout du Christ nouveau-né. Dans la vieille maison des vignes et dans le petit logis du faubourg, cette Noël de 1866, n'eut que le nom et l'apparence d'une fête, sans en avoir l'esprit, sans en avoir la tendresse et la douceur. Il n'y a pas de place pour la joie, dans les cœurs où la haine est descendue; le sourire ne peut pas éclaircir les fronts que la colère assombrit.

Le conseil municipal tout entier se pressa cependant dans le salon modeste, autour du sapin vert du professeur Gervinus; mais à cette réunion manquait le sourire de la joyeuse espiègle, de l'enfant aimée, plus pétillant que la flamme de l'àtre, plus clair et plus rayonnant que la flamme des bougies. Lisbeth, qui depuis quelque temps était un peu malade, se sentait plus malade en cette journée de Noël, la seule où, depuis tant d'annéas, elle n'eût un peu dépaysé et triste malgré tout, lorsqu'il ne trouvait plus auprès de lui, ni son jeu d'échecs, ni son adversaire, ni sa maligne et gracieuse fille, n'eut pas vraiment, ce jour-là, toutes les joies de Noël au fond du cœur, bien qu'il eût prononcé, à la fin du diner de fête, un petit discours élégant, et qu'il eût ensuite, le soir, vidé maints toests à la gloire de la France.

Le capitaine Steinherz qui, en cette la France.

la France.

Le capitaine Steinherz qui, en cette grande et belle fête de tous les peuples chrétiens, ne voulait pas voir sa maison déserte et son foyer vide, avait invité, pour lui tenir lieu des amis d'autrefois,

un colonel prussien en garnison à Mayence, qui avait amené avec lui sa femme, ses filles et son fils aide-de-camp. Mais, au total, il ne retira pas grand profit de cette savante manœuvre. En présence même des jeunes filles, Frédéric ne se dérida point; Mina fit sans doute, avec sa grâce et sa bienveillance ordinaires, les honneurs de la maison, mais son beau visage conservait une expression distraîte et mélancolique, qui trahissait une peine cachée et des regrets constants. Et, le diraije, il arriva parfois à l'officier luimème, tout en narrant force campagnes et en vidant force rasades, de regretter presqu'involontairement les longues et émouvantes parties d'échees d'autrefois, les belles et intimes soirées où l'on causait tout bas, à deux, de l'avenir des enfants en fumant au coin du feu une dernière pipe; puis de regarder avec étonnement, et presqu'avec dépit, le front balafré et les vieilles moustaches du colonel von Holz Degen, remplaçant, sur le fauteuil à dos de cuir réservé aux amis, le beau front chauve, le visage pacifique et respectable du vieux savant Gervinus, si longtemps accueilli et si difficilement cublié.

Les fêtes de Noël passèrent, et le reste

Les fêtes de Noël passèrent, et le reste Les fêtes de Noël passèrent, et le reste de l'hiver s'écoula, triste et morne. Chez le capitaine, on s'ennuyait; on souffrait chez le professeur. Lisbeth, la rose et souriante Lisbeth, continuait d'être malade; elle avait une de ces natures qui, dans l'extrême jeunesse, ne savent et ne veulent pas souffrir. En vain le bon père Gervinus consultait Hippocrate dans l'original, et s'aidait de la science des médecins qu'il faisait venir de la ville; la gaîté et les forces de la jeune fille ne re-

venait pas; ses belles couleurs s'étaient envolées. On prescrivait de l'amusement, des distrațtions, et Lisbeth n'on trouvait point. Le pauvre père s'en prenait tour â tour â la rigueur de l'hiver, à l'insalubrité du climat, à l'humidité de la maison; il était à cent lieues de se douter que cette grande catastrophe de Sadowa fût pour quelque chose dans la langueur et l'affaiblissement de sa fille. Les premiers jours du printemps survinrent, et la santé de Lisbeth commença à s'améliorer. On ordonna alors à la jeune fille beaucoup de bon air et d'exercice, de longues promenades dans les champs, sur les coteaux. Lisbeth fut d'abord tentée de s'insurger; elle n'aurait plus désormais que son père pour guide et pour compagnon, et son père marchait bien lentement à sen gré; et aux yeux de Lisbeth, il avait le tort de causer un peu trop souvent d'histoire ancienne. Mais sa mauvaise tête se calma bientôt, et son bon cœur alors reprit le dessus. Elle se dit, avec raison, qu'il fallait bien faire quelque chose pour ce bon père qui, pendant tout l'hiver, l'avait si tendrement soignée, gâtée, veillée; qui s'était fort inquiété à son sujet, et qui n'aurait certes de plus grande joie au monde que de la voir redevenir rose et vive comme elle l'élait toujours. Elle se mit donc en devoir d'accomplir scrupuleusement les prescriptions du docteur, partant dès le matin au bras du vieux papa, herborisant dans la campagne; s'arrêtant au coin d'un bois pour se reposer, chercher les violettes hâtives, ou esquisser un groupe de vieux chênes, et élargissant le cercle de ses excursions à mesure que les forces lui revenaient, et, en même temps, le courage.

Un espotr secret la soutenait et augmentait son ardeur : « Qu'arriverait-il, — se dissit-clle souvent, — si nous venions à rencontrer le capitaine et Mina, dans une de nos promenades; ainsi qu'elle et moi, nous nous sommes rencontrées un jour? Peut être ils fronceraient d'abord le sourcil et voudraient détourner la tête en s'apercevant; mais là, il n'y aurait personne entr'eux, m' les voisins, ni les mèchants, ni le monde. Il n'y aurait que Mina et moi, qui ne sommes pas du monde, et qui, pour les persuader, aurions des caresses et des larmes. Et puis la belle verdure des champs, la douce solitude des bois et le soleil du bon Dieu. Tout cela ne donne que des conseils de paix, d'amour, et devient plus riant et semble plus doux, quand on n'a dans le cœur ni rancune, ni chagrin, et quand on est plusieurs à en jouir ensemble.

L'ingénieuse petite Lisbeth, qui cherchait à se faire arme de tout, ne résonnait point mal; cependant le hasard ne se chargea point de réaliser ses espérances.

ETIENNE MARCEL.

(A continuer.)

(Revue du Monde catholique.)

		GRAINES l'hectolitre	
—épur. q. Œill. b. g.	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	24 »» 27 50 »» »» »» »» 32 »» 37 »» »» »» »» »»	14 50 15 nn
Chanvre	>> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >>	18 »» 21 »» 15 »» 15 50 28 50 31 50 26 »» 30 »»	12 50 14 »» 28 »» 29 »«